

SECRETARIAT GENERAL
DU CONSEIL DES MINISTRES
ET DU GOUVERNEMENT

RECTIFICATIF N° 78/372 DU 16 MAI 1978
au décret n° 77/742 du 26 décembre 1977 portant nomination
de Monsieur MVOULA-GOMA Guy Antoine, Administrateur sta-
giaire des SAF en qualité de Directeur Administratif et
Financier au Secrétariat Général au Commerce.

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
MINISTRE DU PLAN,

Au lieu de :

Article premier.— Monsieur MVOULA-NGOMA Antoine, Administrateur stagiaire des SAF,
en instance d'intégration à la Fonction Publique est nommé Directeur Administratif
et Financier au Secrétariat Général au Commerce.

L i r e :

Article premier.— Monsieur MVOULA-GOMA Guy Antoine, Administrateur stagiaire des
SAF, est nommé Directeur Administratif et Financier au Secrétariat Général au
Commerce.

.....
.....

Le reste sans changement.

Fait à Brazzaville, le 16 MAI 1978

Paul
Par le 2e Vice-Président du Comité Militaire du Parti,
Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre du Plan :
Le Ministre du Travail et de la Justice,
Garde des Sceaux,

[Signature]
Alphé MOUTISSOU-POUATI.

Le Ministre des Finances,

[Signature]
Henri LOPES.

[Signature]
Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre du Commerce,

[Signature]
Jacques OKANZA.